



PRIMMO
L'immobilier à votre portée

HONORAIRES D'AGENCE

TARIFS TRANSACTIONS (tranches non cumulatives)

MANDAT DE VENTE. Honoraires à charge vendeur

▪ de 0 à 50 000 €	5000 € fixe
▪ de 50 000 € à 100 000 €	8%
▪ 100 000 € à 150 000 €	6%
▪ 150 000 € et plus	5%

MANDAT DE RECHERCHE. Honoraires à charge acquéreur

▪ de 0 à 50 000 €	5000 € fixe
▪ de 50 000 € à 100 000 €	8%
▪ 100 000 € à 150 000 €	6%
▪ 150 000 € et plus	5%

AVIS DE VALEUR (tranches non cumulatives)

▪ De 1 à 99 m ²	150€
▪ 100 m ² et plus	1.5€/m ²
▪ Immeuble à usage locatif (plusieurs lots), terrains, commerces	sur devis.

TARIFS LOCATION

Conformément au Décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier.

▪ Bail non meublé

Bailleur : 1 mois de loyer hors charges

Locataire : 3€/m² pour l'état des lieux

8€/m² pour la rédaction du bail

Exemple : pour un appartement de type de 2 de 50 m² : 400€ + 150€ soit 550€

▪ Bail meublé

Locataire : 3€/m² pour l'état des lieux

8€/m² pour la rédaction du bail